



Adresse postale

Association GERPLA
Le Puy Basset - 15140 FONTANGES
Tél: 06 21 44 50 22

contact@gerpla.fr // secretariat@gerpla.fr
www.gerpla.fr

Collectif de Réflexion et d'Action

Compte-Rendu du Comité de Coordination 7 avril 2021 - 18h30 > 20h

Présent·es : Roucous (Arnaud), Regain (Louise), Graines de Vies (Sandrine), Domamour (Benoît), La Feina (Jean-Baptiste) et secrétariat (Julia).

I. Des nouvelles de lieux

Le confinement : mise en place de l'école à la maison un peu ardue, mais finalement les jeunes qui restent là ne s'ennuient pas et vivent à un rythme différent sur le lieu, tout en ayant l'avantage de ne pas devoir porter le masque toute la journée.

La Feina et le recours au Tribunal Administratif (TA) : décision collégiale de l'association d'arrêter le recours au TA qui visait à faire annuler le refus du CD de délivrer l'autorisation d'ouverture. Décision provoquée suite à la réception d'une énième lettre, celle-ci adressée par le CD au TA, dans laquelle les arguments utilisés sont très déplacés (notamment refus de l'autorisation d'ouverture pour absence de téléviseur sur le lieu et végétarisme de la plupart des accueillant·es) et au fait que l'avocat ait rappelé que même si ce recours était gagné, l'affaire reviendrait de nouveau aux mains du CD et donc retour à la case départ.

La Feina poursuit tout de même ses accueils, s'exposant ainsi potentiellement au risque d'une poursuite judiciaire de l'ASE. C'est pourquoi l'association s'efforce de montrer que l'ASE est au courant de ces accueils, en accumulant des preuves (convention d'accueil cosignée par une MECS financée par l'ASE 15, factures, etc).

Une décision pas simple à prendre mais qui permet à l'équipe un quotidien plus posé, moins pris par l'administratif et des relations frontales malsaines.

De toutes façons, l'autorisation n'est pas une fin en soi et La Feina se rapproche ainsi des lieux d'accueil avant la reconnaissance officielle des LVA, à la marge.

Le Roucous : un des accueillis, pilier du lieu, est parti après plus de dix-sept ans d'accueil. Parti en FAM, après des procédures d'attentes pesantes. Souhait qu'il puisse revenir régulièrement 1we/mois pour maintenir le lien.

De nouveaux accueils sont en train de s'essayer avec des jeunes qui viennent et testent leur compatibilité avec le lieu et le collectif.

L'équipe essaie aussi de se stabiliser, de trouver assez de temps pour soi pour pouvoir durer. Le quatuor actuel a 4 ans d'ancienneté, un record pour le lieu.

Regain : une équipe de neuf salarié·es (= 8 ETP) avec six jeunes à temps plein et un à temps partiel, plus une dérogation pour une place supplémentaire récemment accordée. Accueil d'ados ainsi que d'un couple de mineur·es avec un bébé d'un an. Sylvie Cousin, membre fondatrice est partie à la retraite officiellement en mars. Réorganisation des tâches bien

préparée et en bonne voie de réalisation. Plein de projets (maraîchage, médiation animale...) en cours.

Graines de Vies : période avec surcroît de travail car en plein bilan et bouclage du budget 2021, en collaboration avec un « tarificateur » particulièrement zélé dépêché par le département. Le département de la Gironde a annoncé que son budget social global allait être sérieusement amputé en 2021 et que cela se répercutera sur les LVA. De nombreux projets de Graines de Vies tombent donc à l'eau : école à la maison en perspective des prochains confinements, formation des membres de l'équipe en médiation familiale. En raison des mauvaises relations, le LVA souhaite arrêter progressivement de travailler avec son département d'implantation, au fur et à mesure du départ des enfants placés, pour se concentrer sur l'accueil d'enfants d'autres départements.

Il est bon de rappeler que dans les textes, le département n'a pas à regarder les comptes du LVA, ni à discuter un budget. Cf la dernière lettre sur la tarification cosignée par toutes les organisations de LVA.

Le Domamour : Benoît est intervenu à la formation des Permanents en LVA, créée par Labonde en partenariat avec le Pôle Emploi de l'Eure. Sept personnes suivent cette formation, en alternance, une semaine par mois au centre de formation Labonde pour recevoir des cours théoriques et trois semaines en insertion dans des LVA de la région.

II. Les JERLVA à Regain

L'équipe de Regain est motivée et heureuse d'accueillir ces journées, d'autant plus que le sujet correspond particulièrement à son actualité.

Les **points logistiques** avancent bien : parking, barnum, logements listés et traiteurs choisis.

Les repas. Les salarié·es et bénévoles de Regain mobilisé·es sur les JERLVA représentent une vingtaine des personnes. Tandis que Regain paît le repas de ses salarié·es, comme pendant l'exercice de leur fonction, les repas des bénévoles sont financés par le bénéficiaire effectués sur les repas achetés par les participant·es à un prix supérieur que celui versé au traiteur.

Regain ne souhaite avancer les frais qu'un mois à l'avance, pour plus de sécurité au niveau financier.

Cependant, si l'avance de frais s'avère nécessaire et amont ou problématique pour quelque raison que ce soit, le Gerpla peut faire une avance de trésorerie. En effet, **toute l'organisation des JERLVA est à la charge du Gerpla et ne doit pas peser financièrement sur les lieux.**

Le **programme est arrêté**. Il est résumé dans **les invitations** qui ont été rédigées par Regain et validées par le CC après quelques modifications.

L'information doit être diffusée prochainement :

- 1 article sur le site internet est programmé (*publié le 9 avril*)
- Le bandeau d'accueil sur le site doit être changé pour mettre l'événement en valeur (*effectif à la mi-avril*)
- 1 mail informatif, adressé aux adhérent·es, porteur·euses de projet et autres LVA nationaux, doit être envoyé (*parti à la mi-avril aussi*).

Quid de la tenue des JER si le confinement est prolongé ?

Étant donné qu'il s'agit d'une rencontre professionnelle, nous sommes en droit de tenir ce rendez-vous. Ce n'est pas une rencontre pour le plaisir mais un temps d'échange et de formation dans le cadre d'une activité professionnelle.

Mais si nous décidions de ne pas organiser les Journées en juin, il est déjà prévu que celles-ci pourront être décalées au mois de septembre, toujours à Regain.

3. Point sur les mesures concernant le secteur de l'Enfance et des Familles

En PJ de ce mail, vous trouverez le communiqué de presse du 4 avril 2021 faisant le point sur les mesures concernant le secteur de l'Enfance et des Familles.

Un autre document officiel est également en pj. Il s'agit d'une lettre signée par M. Adrien Taquet et adressée aux président·es des Conseils Départementaux, datant du 21 mars 2020.

Diffusée au confinement dernier, elle reste d'actualité avec le re(-re)confinement en cours, notamment concernant l'idée de « *limiter les conséquences administratives et financières de l'épidémie de Covid-19* » sur les établissements.

En voici un extrait digne d'intérêt, p. 2 « Il me semble indispensable de prévoir le report du dépôt des comptes administratifs 2019 des établissements et structures au-delà du 30 avril, ainsi que la neutralisation des aménagements rendus nécessaires et des perturbations occasionnées par la crise que nous traversons dans l'appréciation de leur niveau d'activité en 2020. ».

Si besoin, à vous de faire valoir cette information auprès des CD qui l'auraient loupé l'année dernière et se montreraient un peu pressés.